



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Programme Régionale d'appui au Développement des Infrastructures et de la Valorisation de la Ressource en Eau Transfrontalière entre la République Centrafricaine (RCA) et la République Démocratique du Congo (RDC) (PREDIRE) – VOLET RCA

Avis à manifestation d'intérêt N° 002/S/2025/MDERH/DIRCAB/CeMOB PREDIRE -Volet RCA Pour le recrutement d'un Expert en Hydraulique urbaine pour Cellule de Maitrise d'ouvrage du Projet AEP du Grand Bangui (CeMOB) (CONSULTANT INDIVIDUEL)

Le gouvernement centrafricain a sollicité et obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour la réalisation du « Programme Régional d'appui au Développement des Infrastructures et de valorisation des Ressources en Eau transfrontalières entre la République Centrafricaine (RCA) et la République Démocratique du Congo (RDC), PREDIRE », et a décidé d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement du personnel de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP).

Le PREDIRE est placé sous la Maitrise d'Ouvrage du Ministère du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques (MDERH). La Cellule de Maitrise d'Ouvrage du projet d'AEP du Grand Bangui (CeMOB) assurera la coordination et la gestion du PREDIRE. L'objectif de développement du PREDIRE est « d'améliorer durablement les conditions de vie socio-économique et la résilience des populations et de l'écosystème dans le bassin transfrontalier de l'Oubangui ». Il porte sur la mise en valeur des ressources en eau de l'Oubangui pour un essor socioéconomique des pays riverains. Il est structuré selon une approche programmatique et cette première phase se focalise sur les ressources en eau transfrontalières du bassin de l'Oubangui, dans un contexte marqué par le changement climatique et une fragilité accrue.

1. Les services prévus au titre de ce contrat

L'Expert en Hydraulique urbaine, avec les qualifications et l'expérience professionnelle appropriées, assurera la responsabilité des aspects techniques hydraulique du PREDIRE. L'expert en hydraulique urbaine jouera également le rôle de coordonnateur adjoint de la CEMOB.

1.1. Mission et tâches de l'Expert en Hydraulique urbaine

L'Expert en Hydraulique urbaine, avec les qualifications et l'expérience professionnelle appropriées, assurera les missions spécifiques suivantes :

1.1.1. Aspect coordination et supervision

- Assurer la mise en œuvre des activités techniques dans toutes ses composantes en rapport avec les différentes parties prenantes ;
- Contribuer à la préparation et la mise en œuvre adéquate du Programme de Travail et de budget annuel du projet ;
- Garantir la bonne exécution des aspects techniques du projet et de les superviser depuis la phase de lancement, la phase de mise en œuvre, la phase de réception des ouvrages et de clôture du projet.

1.1.2. Aspect relationnel

- Assurer le lien entre la CeMOB, les entreprises et le bureau de contrôle ;
- Promouvoir la communication et le dialogue avec les parties prenantes ;
- Veiller à la mobilisation des parties prenantes et des partenaires ;
- Collaborer étroitement avec les collègues au sein de la CeMOB, ainsi qu'avec le MDERH et la SODECA ;
- Proposer au Coordonnateur des compétences et stratégies en vue de faire avancer les activités du projet.

1.1.3. Aspect technique

- Conduire la préparation et assurer l'assurance qualité des dossiers techniques et des rapports techniques d'études produits dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Préparer le cahier des charges pour le recrutement des entreprises ;
- Assurer le suivi technique, social et financier, des études de faisabilité et d'avant-projet détaillées (APD) prévues dans le cadre du projet ;
- Argumenter les composantes du projet ;
- Définir les priorités d'actions et d'allocation de moyens/ressources/délais ;
- Evaluer et optimiser le temps et les moyens nécessaires pour la réalisation des différentes étapes du projet ;
- Anticiper, détecter et évaluer les problèmes pouvant perturber le bon déroulement du projet ;
- Elaborer, conjointement avec l'Expert en Passation des Marchés, les dossiers de passation de marchés ;
- En collaboration avec l'Expert en Suivi-évaluation et l'Expert en Environnement, suivre régulièrement les activités et faire une révision du programme d'activités, la matrice des indicateurs, et faire des réajustements budgétaires y afférents ;
- S'assurer de l'archivage des documents du Projet ;
- Examiner les rapports soumis par les prestataires et préparer de façon concertée et diligemment les commentaires et observations éventuelles sur leur contenu ;
- Veiller au respect du planning, des délais, des activités du projet et des produits qui y sont attendus.
- Valider des études proposées (Avant-projet sommaire et détaillés et Plans d'Exécution des Ouvrages) et s'assurer du suivi de la constitution des dossiers d'appel d'offre définis ;
- Avec l'expert en acquisition, assurer, la préparation des dossiers d'appel d'offres, le suivi-technique et administratif pour le lancement des demandes de propositions ;
- Travailler conjointement avec l'équipe du projet lors de l'élaboration des programmations et des rapports mensuels;
- S'assurer que tous les indicateurs de performance du projet ainsi que les indicateurs de performance du secteur soient clairement définis et leur suivi assuré ;
- Fournir une assistance technique et renforcer les capacités de ces structures techniques de l'Etat (DGRH, SODECA) dans la réalisation des études d'avant- projet détaillés et le contrôle des travaux.

1.2. **Profil requis**

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5 ou plus), en Hydraulique ou Génie rural, et démontrer par son expérience acquise qu'il possède les compétences requises pour mener à bien la mission demandée ;
- Avoir au moins 10 ans d'expériences générales dans le domaine des études d'alimentation en eau potable (AEP) en milieu urbain, de gestion des ressources en eau, et d'autres discipline connexes telles que l'hydrologie, le suivi-évaluation des projets/programmes ;
- Avoir une expérience dans la conduite des projets similaires objet de financements par des institutions financières en qualité d'expert hydraulicien ;
- Avoir une expérience dans la conduite des projets similaires objet de financements par des institutions financières en qualité de Chef de projet ;
- Avoir une expérience spécifique dans la réalisation des études d'APD, et de réalisation des DAO et des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) des projets d'alimentation en eau potable d'une agglomération d'un million d'habitants ou plus ;
- Avoir une expérience spécifique dans le suivi et contrôle des travaux de construction d'une station de traitement d'eau potable d'au moins 2500m³/h dans des projets financés par des bailleurs multilatéraux,
- Avoir une expérience spécifique dans le suivi et contrôle des travaux de pose des conduites en fonte de diamètre supérieur à 600 mm, des conduites en PVC et en PEHD dans des projets financés par des bailleurs multilatéraux ;
- Avoir une connaissance des règles et procédures de la Banque serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques. Une connaissance des logiciels de modélisation est un atout ;
- Avoir une Bonne capacité rédactionnelle en français (oral et écrit), et des aptitudes à travailler en anglais ;
- Disponible immédiatement.

La durée du contrat est de vingt-quatre (24) mois renouvelables dépendamment des performances de l'intéressé et de la disponibilité budgétaire.

La Cellule de Maîtrise d'Ouvrage d'AEP de Bangui «**CeMOB**» invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (diplômes, références de prestations justifiées, expérience dans des missions comparables, etc.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés**» de la Banque Africaine de Développement, (édition octobre 2015, entrée en vigueur de 1^{er} janvier 2016), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du donataire de le retenir sur la liste restreinte.

1.3. Critères de sélection

Critère	Points
1. Formation / Education	Maximum 10 points Minimum Bac + 5: 10 points Autres : 0 points
2. Expérience générale	Maximum 10 points Expérience Générale < 10 ans : 0 points Expérience générale ≥ 10 ans: 10 points
3. Expérience spécifique	
Expérience dans la conduite de projets similaires en qualité d'expert hydraulicien Une référence similaire doit contenir l'une des composantes suivantes : une station de traitement de capacité minimale 2500 m ³ /h, un réservoir de volume minimum 5000 m ³ , une station de pompage de capacité 2500 m ³ /h au moins, des conduites de diamètre minimal 600 mm ou plus.	Maximum 30 points ❖ Expérience liée au nombre d'années d'expérience • 3 points/ année d'expérience sur un projet similaire Avec un maximum de 15 points ❖ Expérience liée au nombre de projet 5 points par expérience (projet) justifiée en tant qu'expert hydraulicien sur un projet similaire Avec un maximum de 15 points
Expérience avérée en qualité de Chef de projet sur des projets similaires Une référence similaire doit contenir l'une des composantes suivantes : une station de traitement de capacité minimale 2500 m ³ /h, un réservoir de volume minimum 5000 m ³ , une station de pompage de capacité 2500 m ³ /h au moins, des conduites de diamètre minimal 600 mm ou plus.	Maximum 15 points ❖ Expérience liée au nombre d'années d'expérience • 2 points/ année d'expérience spécifique similaire en qualité de chef de projet Avec un maximum de 7 points ❖ Expérience liée au nombre de projet 4 points par expérience (projet) justifié en tant que chef de projet Avec un maximum de 8 points
Expériences spécifiques dans la réalisation des études d'APD, et de réalisation des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) des projets similaires : Projet similaire : AEP d'une ville d'au moins 500,000 habitants	Maximum 10 points ❖ Expérience liée au nombre d'années d'expérience 2 points/ année d'expérience dans la réalisation des études (APD, réalisation des Dossiers de consultations etc.) sur des projets similaires Avec un maximum de 5 points ❖ Expérience liée au nombre de projet 2,5 points par expérience (projet) justifiée Avec un maximum de 5 points.

Expérience spécifique dans le suivi et contrôle des travaux de construction d'une station de traitement d'eau potable d'au moins 2500m ³ /h,	Maximum 10 points ❖ Expérience liée au nombre d'années d'expérience • 2 points/ année d'expérience dans le suivi et contrôle des travaux de construction d'un projet similaire Avec un maximum de 5 points ❖ Expérience liée au nombre de projet 5 points par expérience (projet) justifiée Avec un maximum de 5 points
Avoir une expérience spécifique dans le suivi et contrôle des travaux de pose des conduites en fonte de diamètre supérieur à 600 mm, des conduites en PVC et en PEHD	Maximum 5 points ❖ Expérience liée au nombre d'années d'expérience • 1 points/ année d'expérience dans le suivi et contrôle des travaux de construction d'un projet similaire Avec un maximum de 2,5 points ❖ Expérience liée au nombre de projet 2,5 points par expérience (projet) justifiée Avec un maximum de 2,5 points
Avoir une connaissance des règles et procédures de la Banque ou de banque multilatérales de développement (AfDB ou Banque Mondiale)	Maximum 5 points 1 point par année d'expérience sur des projets d'infrastructures hydrauliques financés par la BAD ou la Banque mondiale Avec un maximum de 5 points
Expérience de la région ou contexte similaire	Maximum 5 points 1 point par pays d'expérience en Afrique centrale ou de l'ouest Avec un maximum de 5 points
TOTAL	100 points

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **du lundi au vendredi à partir de 9 h 00 à 16 h 00, heure locale.**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **18 septembre 2025 à 10 heures précises**, heure de Bangui, et porter expressément la mention « **OFFRE DE MANIFESTATION D'INTERET AU POSTE D'EXPERT(e) EN HYDRAULIQUE URBAINE – PREDIRE** ».

Adresse :

Cellule d'exécution de la Maitrise d'Ouvrage de l'AEP du Grand Bangui (CeMOB)-PREDIRE Volet RCA

À l'attention : de Monsieur le Coordonnateur de la CeMOB-PREDIRE Volet RCA

Avenue de France, SICA 3, Villa N° 997 - Résidence MASSIA

Bangui – République Centrafricaine

Tel: +(236) 75 73 21 73

E-mail: predire.rca@gmail.com